

Vingt-huitième session du Comité de l'agriculture

Point 2.7: Rôle de catalyseur de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et progrès accomplis dans sa mise en œuvre

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale vise à offrir un cadre cohésif et bien défini aux Membres pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques et des plans d'investissements en faveur de l'agriculture familiale, et améliorer ceux qui existent, et pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) conduisent sa mise en œuvre.

Au cours de l'exercice 2019-2021, les principaux progrès accomplis ont été les suivants:

- adoption officielle de plans d'action nationaux pour l'agriculture familiale dans 10 pays;
- élaboration et adoption du Plan d'action régional pour l'agriculture familiale dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et élaboration de plans d'action sous-régionaux en Amérique centrale et en Asie du Sud;
- adoption et promulgation de 185 politiques, lois et règlements destinés à soutenir les agriculteurs familiaux et leur potentiel de transformation;
- mobilisation massive de plus de 2 600 parties prenantes, notamment d'organisations et de fédérations d'agriculteurs familiaux, dans le cadre de comités nationaux de l'agriculture familiale et d'autres plateformes multipartites;
- élaboration de produits de la connaissance mondiaux, notamment d'outils stratégiques, juridiques, de communication et de sensibilisation, à l'appui de la mise en œuvre au niveau national;
- lancement, en 2021, de la Plateforme technique régionale pour l'agriculture familiale, outil mis à la disposition des pays du monde entier afin de faciliter l'échange d'idées, de données d'expérience et de connaissances;
- appui direct auprès de 20 pays dans différentes régions pour ce qui est de la mobilisation de parties prenantes et de l'assistance technique à l'élaboration de lois et de politiques pertinentes.

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale s'est avérée être un mécanisme approprié pour adapter véritablement à chaque contexte les orientations et les outils internationaux à l'appui des agriculteurs familiaux. Les activités menées dans ce cadre ont également contribué à faire remonter les priorités, les besoins et les solutions concrètes de premier ordre qui sont nouvellement apparus aux échelons local et national de façon à alimenter le programme international.

À la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, une coalition pour l'agriculture familiale et le renforcement des actions à l'appui de la Décennie a été lancée à l'initiative de certains Membres. Tirant parti des mécanismes de mise en œuvre créés dans le cadre de la Décennie, elle a pour but de transposer à plus grande échelle et d'intensifier les résultats obtenus.

La Décennie contribue à ériger des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, qui permettent d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, comme le montrent clairement les multiples liens existant entre le Plan d'action mondial qui lui est rattaché et le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

Le premier pilier du Plan d'action mondial permet de donner une application concrète aux accélérateurs du Cadre stratégique, et ses deuxième et troisième piliers portent sur les thèmes transversaux que sont l'égalité des genres et les jeunes. On retrouve les *quatre améliorations* et leur approche systémique dans différentes résultantes des quatrième, cinquième, sixième et septième piliers du Plan d'action mondial.

Les mécanismes nationaux élaborés dans le contexte de la Décennie ouvrent la voie aux travaux menés par la FAO au titre des domaines prioritaires du Programme pertinents (en particulier l'AE 3, l'AP 4 et l'AV 2), tirant profit des ressources et des capacités existantes au sein de l'Organisation et des pays qui peuvent être mobilisées efficacement afin d'assurer un appui technique et stratégique intégré, synergique et adapté à chaque pays.

Le Comité est invité, entre autres, à:

- *rappeler* qu'il est nécessaire de continuer à soutenir pleinement les exploitants familiaux, acteurs clés de la promotion de l'innovation sociale dans les systèmes agroalimentaires, qui contribuent aussi beaucoup au développement durable et accélèrent les progrès en vue de la réalisation des ODD;
- *reconnaître* le rôle de catalyseur que peuvent jouer la Décennie des Nations Unies et les plans d'action nationaux pour l'agriculture familiale à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO à l'échelle nationale;
- *inviter* les Membres à redoubler d'efforts et à intensifier la mobilisation de ressources à l'appui des agriculteurs familiaux au moyen de politiques et d'investissements qui leur sont favorables.

M^{me} Marcela Villarreal, Directrice de la Division des partenariats et de la collaboration au sein du système des Nations Unies